

# Au chapitre boues rouges, le tacle du député Lambert

Quelques jours avant l'incident, le député UDE tenait une conférence de presse, estimant que l'usine devrait expérimenter rapidement des technologies proposées par des inventeurs pour limiter la toxicité de ses rejets et dépôts.

On l'a suffisamment taxé d'être le porte-parole d'Alteo, le député UDE de Gardanne (et ceci, du temps où il était encore chez les Verts), qu'il ne le relève même plus. François-Michel Lambert a soutenu le maintien de l'exploitation de l'usine d'alumine dans les pires heures qui ont précédé l'autorisation préfectorale de décembre, avec les réserves de mise.

Mais se voir contacter via les réseaux sociaux par des start-up qui avancent être en mesure de résoudre le problème des boues rouges, mais n'arrivent pas à joindre la direction d'Alteo, ça l'énerve. L'entreprise traînerait-elle des pieds, après avoir obtenu, malgré une levée de boucliers, le renouvellement de son exploitation et donc, de ses rejets?

"J'ai été contacté ces derniers temps par au moins sept entreprises ou start-up qui m'ont présenté des process très novateurs. Pour quelques centaines de milliers d'euros, elles n'arrivent pas à décrocher de tests sur le site alors qu'on touche la solution industrielle. Ces gens-là vont se laisser et aller voir ailleurs", résume François-Michel Lambert. Il cite Blue District, d'Ensuès-la-Redonne, qui aurait mis au point une technique d'ozonation hybride, en test depuis neuf mois, qui doit passer en phase de pilote industriel; Pearl (Limoges) a déve-



loppé une technologie de filtration à bases d'écorces et de lin (voir par ailleurs); ETS (Vitrolles), d'Antoine Bompard (fils du célèbre biologiste qui dénonçait "le crime" dès 1963, au moment du projet de canalisation): son procédé permettrait d'obtenir des eaux de qualité d'irrigation.

Le député évoque d'autres pistes qui pourraient éradiquer le résidu de toxiques encore déversés en Méditerranée, régler le problème des boues sèches qui empoisonnent, à Bouc-Bel-Air, les riverains du site de Mange-Garri et l'atmosphère. Pour l'heure, la seule solution technique foncièrement novatrice d'Alteo reste le système des filtres-presses dont on parle depuis plus d'un lus-

tre... Le député Lambert poursuit: "Il s'agit aussi de dépolluer d'anciens sites de bauxite comme il en existe encore sur de larges zones, à Vitrolles, à Saint-Louis à Marseille." Il conclut: "L'usine de Gardanne produit des alumines de spécialité incontournables, pour les médicaments ou les écrans de téléphone. Face à une concurrence planétaire à venir, il faut maintenir cette activité en France pour se garantir des meilleures solutions environnementales et sociales" sur lesquelles d'autres pays pourraient aisément s'asseoir.

Carole BARLETTA

Depuis janvier, Alteo ne pratique quasiment plus de rejets solides puisque les filtres-presses les réduisent

## UN FILTRE D'ÉCORCES DE PIN ET DE LIN...

François-Michel Lambert a reçu plusieurs doctorants et start-up qui offrent diverses solutions pour résoudre la problématique des résidus de bauxite. Parmi ceux-ci, Pearl, à Limoges, a mis au point un système de filtre composé de résidus d'écorces de pin et de lin. Le procédé aurait la capacité de concentrer les métaux lourds et radioactifs et aurait passé plusieurs phases de tests réussis avec Areva. Le directeur de Pearl, M. Devos, tempère les propos du député: "Notre brevet remonte à avril 2015. Nous sommes entrés en contact avec Alteo en janvier et avons prélevé des échantillons. Nos tests en labo sont concluants, il convient de passer à la phase supérieure sur des milliers de mètres cubes d'eau. Après, on voudrait toujours que les choses avancent plus vite, mais on peut comprendre qu'Alteo ne va pas lancer 50 essais pilotes en même temps. Et chaque site est particulier. En revanche, notre dernière rencontre date de la semaine passée et ça avance..."

de 99,95%. Subsiste le dépassement des normes autorisées (fer, aluminium, arsenic...) dans le résiduel qui débouche toujours dans la fosse de Cassidaigne au large de Cassis. De nouvelles analyses permettront de mesurer le niveau de toxicité. Du côté du dépôt de Bouc-Bel-Air, la situation aurait tendance à s'aggraver. Les résidus de bauxite y sont stockés depuis 1904, sous forme déshydratée depuis 2007. La volatilité de cette poussière composée essentiellement d'oxyde de fer est source de désagrément et d'inquiétude pour les riverains, renforcée l'été passé avec l'apparition d'une résurgence d'eau polluée dans le quartier. Une enquête épidémiologique est en cours depuis cet automne par l'INVS. Par ailleurs, si le juge des référés a rejeté le 26 février la requête en suspension de l'arrêté du 28 décembre pris par le préfet des Bouches-du-Rhône déposée par cinq associations, la procédure sur le fond se poursuit.

## INSTAURER DE LA "TRANSPARENCE"

L'usine de Gardanne a changé cinq fois de gouvernance en vingt ans, constate François-Michel Lambert: en 1995, quand Pechiney a été privatisée, Alcan, Rio Tinto puis Alteo se sont succédé. Le tout, dans un contexte planétaire d'extraction minière concurrentiel, complexe et croissant avec l'apparition de nouveaux marchés. "Jamais l'État ne s'est réellement impliqué dans le dossier, souligne le député. L'illustration, c'est lorsque tout le monde s'est réveillé l'an dernier avec le renouvellement de l'arrêté d'exploitation alors que la directive de 1996 visait le zéro rejet. Qui a anticipé? Quid de la pollution générée par le collecteur d'égouts où se jettent l'Huveaune et le Jarret? Quelle cohérence dans les nombreuses études

conduites, parfois financées par l'industriel?" Le député rappelle que l'autorisation de poursuite pour six ans est conditionnée à une clause de revoyure tous les deux ans. Que le comité de suivi du site, qui devrait exister depuis une décennie, sera installé sous peu. "Alteo n'a pas montré de réel volontarisme face à l'attente des citoyens pour les questions environnementales et sanitaires et n'a pas vraiment la culture de la transparence." Il a alerté le Premier ministre de la nécessité d'une "plateforme collaborative pour assurer transparence et dynamique des projets de recherche". Largement ouverte à différents acteurs, elle permettrait "de dissocier la responsabilité de l'action de celui de la gouvernance".

## LE COMMENTAIRE d'Éric Duchenne Alteo

### "On travaille ferme"

"On ne traîne pas des pieds, bien au contraire, réagit Éric Duchenne, directeur des opérations à Alteo. On travaille ferme pour investir dans la technologie permettant d'améliorer significativement la qualité des rejets. On anime un programme de recherche avec nos compétences internes et des scientifiques en externe auxquels nous nous sommes ouverts. Des gens pensent avoir trouvé la solution - une dizaine de personnes sont venues spontanément - et sur le terrain, on se rend compte souvent que ce n'est pas ce qu'on avait imaginé, que leur techno-



/PHOTO ARCHIVES S.M.

logie ne résout pas toutes les problématiques - ce qui ne nous empêche pas de rester en contact. Avant de se lancer dans des expérimentations, il faut passer un certain nombre d'étapes."

"On n'a pas arrêté de budget scientifique, mais on s'est fixé une fourchette de 500 000 € pour une première phase exploratrice. D'ici dix-huit mois à deux ans, on pourrait valider une solution industrielle. Nous avons une autorisation d'exploitation pour six ans. Tous les deux ans, on doit présenter nos avancées."

## UNE REDEVANCE DE POLLUEUR RELEVÉE?

Sinon, on peut toujours frapper là où ça fait mal: le portefeuille. C'est ce que suggère François-Michel Lambert, rappelant l'amendement à la loi de finances 2012 proposé par Richard Mallié, maire de Bouc-Bel-Air, lorsqu'il était député de Gardanne: "Il établit un plafond de la redevance de pollution des eaux pour toxicité aiguë due aux agences de l'eau de 4 € par kiloequivalent au lieu de 18 €. Ce qui permet à Alteo, un des plus gros contributeurs de France, d'économiser des centaines de milliers d'euros. En cas d'absence de dynamique, il serait toujours possible de relever le plafond..."

1,8 million d'€

C'est ce que Alteo a versé à l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, 1,8 million d'€ au titre de cette redevance pour 2014, autant pour 2013, 2,6 M€ pour 2012.

L'Agence justifie ce plafond: "Un rejet en mer au large n'a pas le même impact qu'en rivière ou directement sur le littoral; deux lois ont défini pour les rejets industriels au large un plafond plus faible: la loi sur l'Eau et les Milieux aquatiques en 2006 pour les matières en suspension, et la loi de finance rectificative en 2012 pour le paramètre matières inhibitrices."

13 millions d'€

L'Agence de l'eau a subventionné quasiment pour moitié les filtres-presses installés par l'usine d'alumine de Gardanne à hauteur de 13 millions d'€. Mais aussi une étude de valorisation de la Bauxaline pour 364 K€.